

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	2 (1914)
Heft:	18
Artikel:	Lendemain de scrutin
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-249587

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE.....	Fr. 2.50
ETRANGER... .	3.50
Le Numéro... .	0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

La case, par an	Fr. 15.—
2 cases. . . .	30.—
La ligne, par insertion	0.25

SOMMAIRE : Association nationale suisse pour le Suffrage féminin. — Lendemain de scrutin : E. Gd. — Notre fonds pour les Prud'femmes. — Mme Louise Cornaz : E. S. — L'Ecole Montessori : A. GIROUD. — Le Rôle moral du Suffrage féminin (*suite et fin*) : DE WITT-SCHLUMBERGER. — De ci, de là... — Causerie littéraire : *L'Amour de Claire* : L. PÉRIS. — Ce qu'a pensé Bebel du Suffrage féminin. — Chronique féministe allemande : H. SACHS. — Correspondance. — Femmes arabes : R. D'E. — Notre Bibliothèque. — A travers les Sociétés.

AVIS. — Nous prions nos lecteurs d'excuser le léger retard que ce numéro a subi à l'expédition en raison des fêtes de Pâques. Et nous prions aussi ceux qui n'aiment pas à recevoir un numéro trop compact de nous excuser de devoir, cette fois encore, augmenter le nombre de nos pages. L'abondance des matières est telle que nous serons souvent obligés de recourir à ce moyen tant qu'un accroissement notoire de nos abonnés ne nous aura pas permis de paraître régulièrement deux fois par mois.

Le Mouvement Féministe.

III^{me} Assemblée générale

de l'Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Winterthour, Samedi 25 avril 1914, 2 h. 1/2

KIRCHGEMEINDEHAUS

Ordre du jour :

- 1^o Rapport de la Présidente.
- 2^o Rapport de la Trésorière.
- 3^o Election du Comité et de deux vérificatrices des comptes.
- 4^o Rapports des sections.
- 5^o Création d'un secrétariat.
- 6^o Insigne.
- 7^o Divers et propositions individuelles.

7 heures : Souper en commun. (Cartes à 2 fr. 50). Hôtel Ochsen.

8 heures :

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Allocation de la Présidente.

CONFÉRENCE de M. ZÄCH, secrétaire du parti libéral-démocratique de Saint-Gall sur :

La collaboration de la Femme à l'éducation civique de la jeunesse.

Nous engageons vivement les suffragistes romands à se rendre à Winterthour le 25 avril. Tous ceux qui ont assisté aux précédentes Assemblées de l'Association suisse pour le Suffrage féminin en ont gardé le meilleur souvenir, et c'est bien en effet une occasion unique de faire la connaissance de ceux ou de celles qui, dans notre pays, travaillent pour le même but que nous.

LA RÉDACTION.

Lendemain de scrutin

À la première question, (refus d'abrogation de la loi sur les prud'femmes), 3157 oui, 3623 non. À la seconde, (inscription facultative) 3140 oui, 3525 non. Par 466 voix sur le premier point, 385 sur le second, nous sommes battus.

Nous sommes battus, mais pas du tout découragés. Cela pour plusieurs raisons.

D'abord parce que la majorité contre nous a été faible. Que sur 7554 votants nous ne soyons battus que par 466 voix c'est assez significatif. Plus de 3000 électeurs ont donc voté pour nous — le dixième du chiffre total de notre canton. Nous sommes si peu blasés sur la sympathie éveillée par nos idées que nous estimons que c'est un résultat notable à enregistrer !

Ensuite parce que nous allons recommencer la bataille. En effet, la question n'est pas du tout enterrée, comme se le figurent naïvement nos adversaires ; mais étant donné le mécanisme compliqué de notre loi genevoise sur l'initiative populaire, le Grand Conseil est obligé maintenant d'entrer en matière sur l'objet de l'initiative, de faire par conséquent une nouvelle loi, et de la soumettre de nouveau à la votation populaire... Il y a là des occasions que nous ne laisserons certes pas échapper !

Et surtout, nous ne sommes pas découragés parce que ce qui en tous cas, et quelle qu'eût été l'issue du vote, nous reste acquis, c'est le résultat moral. Nous l'avons déjà dit, nous ne pouvons que remercier les partisans de l'initiative contre les prud'femmes d'avoir ainsi posé devant les électeurs, et surtout devant l'opinion publique, la question des droits de la femme. Ils ont fait ainsi plus de réclame et de propagande à nos idées en trois mois que nos Sociétés n'eussent pu en faire en deux ans ! Chacun sentait si bien en effet que c'était le principe féministe, dans sa gravité essentielle et vitale, qui était en jeu, que nous considérons comme un progrès pour notre cause que Genève soit le premier des cantons suisses où le peuple ait dû se prononcer sur lui.

Car ce sont non seulement les électeurs, mais des partis, qui ont pris position à notre égard. Les socialistes naturellement, les radicaux à leur tour, ont préparé des bulletins, rédigé et affiché des proclamations, appuyant ainsi notre cri de guerre : « Votez oui, deux fois oui !... » Le parti indépendant (catholique), moins officiellement, mais vigoureusement quand même, nous a soutenus. Le parti démocratique, très partagé, ainsi que des fractions radicales (jeunes-radicaux, vieux-radicaux, Philibertins)

sont restés neutres ; mais le grand organe démocratique, le *Journal de Genève*, a clairement manifesté dans une série d'articles la sympathie personnelle d'un de ses rédacteurs pour notre cause. Ne couvraient donc nos murs de leurs « Non » éperdus que la poignée de ceux que l'institution nouvelle gênait dans leurs habitudes et dans leur égoïsme, et qui ont spéculé avec raison sur la puissance de l'indifférence et des préjugés pour entraîner les masses derrière eux. Tout ceci est certainement réconfortant à constater. Et ce n'est pas un des moindres résultats de cette campagne que d'avoir entendu M. le Conseiller d'Etat Rosier, Président du Département de l'Instruction publique, déclarer en séance publique qu'en tant que Conseiller d'Etat, il rendait hommage au travail digne et intelligent de l'Union des Femmes et de l'Association pour le Suffrage féminin.

Et puis, nous autres femmes, nous avons beaucoup appris durant cet inoubliable mois de mars 1914. Nous avons fait là, en organisant et en menant notre campagne électorale, notre éducation politique — fait duquel nous pouvons encore — ô amusante ironie — remercier vivement nos adversaires, qui voulaient nous borner à l'horizon de nos marmites ! Et nous croyons aussi avoir prouvé à ceux qui ont fait partie avec nous de la Commission d'initiative que des femmes pouvaient travailler avec autant de zèle, d'ardeur, de persévérance et de conscience que des hommes, et que leur concours en matière électorale n'était pas à dédaigner. Nous avons fait imprimer 30,000 exemplaires de notre brochure, et 50,000 bulletins de vote. Ceux-ci, déposés régulièrement en Chancellerie, ont été envoyés à tous les électeurs, ainsi que notre brochure, et placés dans tous les lieux de vote. L'Union des Femmes a assumé l'énorme tâche de l'expédition : et c'était un spectacle peu banal que de voir des séances de couture transformées en succursales de bureaux d'expédition, chacune collant des adresses, pliant, encartant... pour la cause ! Nous avons écrit à tous les grands partis pour leur demander de prendre position en notre faveur. Nous avons rédigé une proclamation qui a été affichée en ville et à la campagne, reproduite par les journaux, et pour laquelle nous avons obtenu 64 signatures de députés, conseillers nationaux, conseillers d'Etat, avocats, professeurs, négociants, juges prud'hommes, etc., etc., de tous les partis, de tous les milieux. Et enfin, ne pouvant malheureusement, faute d'un nombre suffisant d'orateurs inscrits, galvaniser par une campagne de conférences les habitants toujours un peu passifs et immobilistes des villages, nous avons du moins organisé pour le 3 avril, la veille du scrutin, une grande assemblée populaire en ville, sous la présidence de notre ami M. de Morsier, dans laquelle MM. Rosier, conseiller d'Etat (radical), Ody, conseiller national (indépendant), Naine, député (socialiste), et Marcel Guinand, député (démocrate) sont venus illustrer par leurs discours en faveur de la loi le fait que, de tous côtés, des mains masculines s'étaient fraternellement tendues vers nous.

Seulement, et nous le déclarons immédiatement, ce travail énorme, et dont nous sommes fières à juste titre, nous n'aurions jamais pu l'accomplir, faute d'expérience et de pratique, si nous n'avions été activement et efficacement aidées et conseillées par celui qui fut déjà notre infatigable défenseur au Grand Conseil : M. E. Nicolet, député. Sans lui, sans sa collaboration dévouée de chaque instant, sans son habitude des coutumes électorales, sans le poids de ses relations d'homme politique, nous n'aurions jamais pu mener campagne comme nous l'avons fait. Nous le disons ici, d'abord parce que nous tenons à lui témoigner toute notre reconnaissance ; et aussi, et surtout, parce que nous avons vu dans notre constant travail en commun une preuve de plus que cette collaboration masculine et féminine pour l'œuvre pu-

blique, que nous ne cessons de réclamer, n'est pas une chimère, mais devient déjà une réalité.

Mais d'autre part, il est attristant — car il serait absurde de manifester uniquement au lendemain d'une défaite un optimisme béat — il est attristant de penser que, malgré tous ces efforts, malgré tous ces appuis, toutes ces recommandations de côtés divers, notre peuple, qui se dit, qui se croit éclairé, n'a ni su ni voulu secouer son inertie et sa routine en faveur d'une mesure aveuglante de justice et de bon sens... Si nous sommes fières de notre travail à nous, femmes, nous ne le sommes pas de l'intelligence et de la générosité de la majorité de nos concitoyens. Et cette impression, tant au point de vue strictement patriotique qu'à celui, beaucoup plus large, de la valeur intellectuelle et morale des masses populaires est la grande ombre de la journée du 5 avril.

...Et pour conclure, veut-on notre sentiment personnel ? C'est celui, plus vif encore qu'auparavant, si c'est possible, de l'injustice révoltante qui exclut la femme de toute manifestation efficace de sa volonté. C'est le désir toujours plus passionné, toujours plus intense du suffrage... Samedi, à cinq heures, nous nous trouvions au cœur de la vieille ville. Les cloches annonçant l'ouverture du scrutin ont gravement, majestueusement, sonné aux tours de la cathédrale, appelant comme à chaque page de notre histoire tous ceux qui le peuvent à faire leur devoir à l'égard de la chose publique. C'était pour nous l'instant à la fois attendu et redouté, celui de la décision suprême sur une question d'importance capitale. Pourquoi nous en tenir à l'écart ? N'aimons-nous pas notre cité ? n'obéissons-nous pas à ses lois ? ne sommes-nous pas fières du flambeau lumineux qu'est son nom dans l'histoire ? ne défendons-nous pas sa renommée, tout comme les hommes ? Pourquoi alors ? pourquoi ?...

Les cloches se sont tues aux tours de la cathédrale. L'acte essentiel du citoyen commençait. Et nous avons eu alors — et beaucoup de femmes avec nous — le cœur douloureusement serré.

E. Gd.

Souscription du "MOUVEMENT FÉMINISTE" pour la campagne en faveur de la loi sur les prud'femmes

Listes précédentes	Fr. 251.80
Une suffragiste de 86 ans	» 10.—
Incognito	» 240.—
Total	Fr. 501.80

La souscription est close. Nous remercions ici vivement tous ceux qui, par l'intermédiaire de notre journal, ont contribué aux frais considérables de cette première campagne électorale féministe.

M^{me} Louise Cornaz

L'Union des Femmes du Canton de Vaud pleure un de ses membres les plus fidèles et les plus dévoués, en même temps qu'un de ceux qu'elle s'honorait le plus de compter dans ses rangs. M^{me} Louise Cornaz, en littérature Joseph Autier, dès longtemps atteinte dans sa santé, mais à qui sa vigueur native semblait devoir promettre une longue résistance au mal qui la minait sourdement, est décédée le 11 mars, après quelques jours seulement de crise aiguë. Elle avait contracté la tuberculose, il y a une quinzaine d'années, en soignant un enfant du village de